

S.A.R.L. A2DB

Capital : 451.000 €

Siège social : 30 AVENUE DES PYRENEES, 64100 BAYONNE

R.C.S. BAYONNE 938 744 927

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2026

QUATRIEME RESOLUTION - AFFECTATION DES RESULTATS.

L'assemblée générale considérant que la perte s'élève à 9 euros, décide d'affecter ce montant, soit -9 euros au débit du compte « Report à nouveau ».

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a pu être distribué au cours des exercices précédents car il s'agit du premier exercice de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text of the resolution.

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	72 750		72 750	
Constructions	412 250		412 250	
Installations tech., matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles	336 868		336 868	
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières				
Total	821 868		821 868	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acptes versés/commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	24 744		24 744	
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	153 213		153 213	
Total	177 956		177 956	
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion actif et différence d'éval.				
Total				
TOTAL ACTIF	999 824		999 824	

Copie certifiée conforme
gerant SARL A2DB



	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	451 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-9	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	450 991	
AUTRES FONDS PROPRES		
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	7 228	
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 935	
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	219	
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	537 451	
Produits constatés d'avance		
Total	548 833	
COMPTES DE REGULARISATION		
Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation		
TOTAL PASSIF	999 824	

Désignation de l'entreprise : SARL A2DB						Néant :		*	
I	IMMOBILISATIONS								
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial		400		402		404		406	
Autres immob incorp.		410		412		414		416	
I	Terrains	420		422	72 750	424		426	72 750
M	Constructions	430		432	412 250	434		436	412 250
M	Inst. tech. mat, out	440		442		444		446	
C	Inst. généré. agenc.	450		452	336 868	454		456	336 868
O	Mat. de transport	460		462		464		466	
R	Autres immos corp.	470		472		474		476	
Immob. financières		480		482		484		486	
TOTAL		490		492	821 868	494		496	821 868
II	AMORTISSEMENTS								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux élts. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial			495		497		498		499
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506
I	Terrains	510		512		514		516	
M	Constructions	520		522		524		526	
M	Installations techn., mat. & out. ind.	530		532		534		536	
C	Inst. générales, agencets divers	540		542		544		546	
O	Matériel de transport	550		552		554		556	
R	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL			570		572		574		576
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5			
		6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *	Long terme			
						19 %	15% ou 12,8%	0 %	
	1	2	3	4	5	6	7	8	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
	578	580	582	584	586	581	587	589	
TOTAL									
Plus-values taxables à 19%		579		Régularisations *	590				
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N		TOTAL		596					

Désignation de l'entreprise : SARL A2DB						Néant :		*
1	RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementée	Amortis. dérogatoires	600		602		604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607
	Autres provis. réglemt.	610		612		614		616
	Provisions pour risques et charges	620		622		624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
	Sur clients et cptes rattac.	650		652		654		656
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664		666
TOTAL		680		682		684		686

B				C			
MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
		Dotations	Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Fonds commercial	681		683				
Autres Immos. incorp.	700		705				
Terrains	710		715				
Constructions	720		725				
Inst.Techn. Mat & Out	730		735				
Inst.Géné.Agenc. Div	740		745				
Matériel de transport	750		755				
Autre immos corpor.	760		765				
TOTAL	770		775	Total à reporter lig.322 N°2033-B 780			

II	DEFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)		982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	9
TOTAL des déficits restant à reporter		870	9

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III	DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Montant de la TVA collectée	374
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin		325			
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
			Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
			Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
					2 907
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI				397	
IV	TRAVAILLEURS INDEPENDANTS				
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social					690
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social					691
Revenu brut social (si le montant est négatif) (ne pas mettre le signe -)					692
Revenu brut social (si le montant est positif)					693